

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique



N°07 Décembre 2022

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**

Cahiers du GReMS

Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire, Cames

Rédacteur en chef : Etienne Bellarmin Iloki, PT, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Elongo Arsène, Marc Cheymol, Fernand Otsiema Guellely, Lionnel Kindziala - Kindziala, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjola Régine.

Couverture : Sculpture en bronze de Rémy Mongo-Etsion

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN 2414-2565

Avis aux auteurs**Feuille de styles**

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit : Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

SOMMAIRE**KOFFI KOUADIO**

Analyse illocutoire des proverbes allemands et anoh,
et comparaison de leurs structures phraséologiques.....9

DANHO Yayo Vincent

Parenthèses et intelligence narrative dans les textes romanesques
d’Ahmadou Kourouma 33

MBOUP Mansour El Hadji

Teaching and learning English: A case study of length and lengthening
by French speaking learners.....45

OTSIEMA GUELLELY Ferdinand

Les emplois de l’adverbe « déjà » dans *Le Pleurer-rire* d’Henri Lopes.....55

KAKOU BI TRAH Alphonse Cheriff,

La sémiotique, une ressource interprétative : une analyse de la résistance
chez le moustique 69

BADO DIBIÉ ET SOUGUE OBOUSSA

Langue, langage et ésotérisme dans le roman *Crépuscule des temps anciens*
de Nazi Boni Boni.....77

KANAZOE Sénon

Les difficultés d’accord du verbe avec son sujet chez les scolaires burkinabè :
le cas des apprenants des classes de quatrième.....91

EYANG NDONG Exthasis, épse ABOGO Ntoutoume et PAMBOU Jean-Aimé

La phrase et sa structure, outil d’interprétation du texte littéraire
dans un contexte scolaire gabonais.....107

AKA Niamkey

Les symboles de la communication locale dans le processus
du développement local.....125

ATSÉ N’Cho Jean-Baptiste

Diversité linguistique et notion de gouvernance
chez les peuples de Côte d’Ivoire.....133

MOUKOUKOU Sidoine Romaric

La francisation des unités lexicales dans les productions littéraires
chez quelques écrivains congolais.....153

IDOUKOU Camille,

La poétique dans les berceuses Koyo.....165

LES DIFFICULTÉS D'ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET CHEZ LES SCOLAIRES BURKINABÈ : LE CAS DES APPRENANTS DES CLASSES DE QUATRIÈME

Sénon KANAZOE

Université Joseph KI-ZERBO

Ouagadougou/Burkina Faso

Email : Kanazoe1senon@yahoo.fr

Résumé : Cet article s'intéresse à un sujet de grammaire portant sur les difficultés de l'accord du verbe avec son sujet. L'intérêt de cette étude est qu'elle permettra d'attirer l'attention des apprenants et surtout des enseignants sur les difficultés que rencontrent les élèves dans l'accord du verbe avec son sujet. La méthodologie a consisté à proposer aux apprenants de la classe de quatrième d'un collège au Burkina Faso deux exercices de grammaire dont l'un est noté sur vingt (20) et l'autre sur dix (10) destinés à une population de cent (100) élèves. Les résultats auxquels nous sommes parvenus après l'administration de ces deux épreuves confirment que les élèves du premier cycle des lycées et collèges au Burkina Faso éprouvent de nombreuses difficultés en grammaire en général, en morphosyntaxe en particulier notamment l'accord du verbe avec son sujet. Jugez-en ! Sur cent (100) apprenants enquêtés, au premier exercice, 40 élèves seulement ont la moyenne, soit 40% tandis que 60 d'entre eux n'ont pas obtenu la moyenne, soit 60% alors qu'au second exercice 30 élèves ont obtenu la moyenne soit 30% et 70 d'entre eux n'ont pas la moyenne, soit 70%. Ce qui confirme qu'il y a problème et des solutions doivent être cherchées et trouvées. Ainsi, la correction de ces deux épreuves a été l'occasion tout trouvée pour proposer aux apprenants quelques solutions assorties de nombreuses illustrations et d'exercices de contrôle et de consolidation.

Mots-clés : Grammaire, syntaxe et morphosyntaxe, français standard, grammaire normative et scolaire, pronom indéfini, action pédagogique

Abstract: This article focuses on a grammar topic related to the difficulties of verb agreement with its subject(s). The interest of this study is that it will enable to draw learners' and teachers' attention on difficulties faced by students in verb agreement with its subject. The methodology consisted in administering two grammar exercises to the learners of the third form of the secondary school in Burkina Faso, one of which is marked over twenty (20) and the other over ten (10). Student population is estimated at one hundred (100). The results we have obtained after these two tests confirm that students in secondary schools and junior high schools in Burkina Faso face several difficulties related to grammar in general, and morphosyntax in particular, especially verb agreement with its subject (s). As one can see! Over one hundred (100) students tested with the first exercise, 40 students got the average mark, representing 40%, while

60 of them did not get the average mark, or 60%. For the second test, 30 students got the average mark, accounting for 30%, and 70 of them have not got the average mark, or 70%. This confirms that there are difficulties and solutions must be sought and found. Thus, the correction of exercises was an opportunity to offer learners some solutions with several illustrations and control and reinforcement exercises.

Keywords: Grammar, syntax and morphosyntax, standard French, normative and school grammar, indefinite pronoun, pedagogical action

Introduction

La grammaire est l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue. Elle s'occupe de l'agencement des mots dans la phrase, de leurs combinaisons et des modifications qui en résultent. Elle s'occupe de la morphologie et de la syntaxe (morphosyntaxe). Les éléments d'une langue constituent ce matériau qui permet à l'homme de construire du sens quand il entre en communication avec les autres. La qualité de la communication dépend de la grammaire. Sa maîtrise est donc importante pour assurer une bonne acquisition de la langue. Cet objectif, somme toute louable, n'est pas atteint, surtout en milieu scolaire, raison de plus que nous nous en faisons une préoccupation au point d'en faire le sujet d'un article dont le thème est *«les difficultés d'accord du verbe avec son sujet chez les scolaires burkinabè : le cas des apprenants des classes de quatrième»*.

Cette étude se donne pour ambition de contribuer à une bonne expression orale et surtout écrite des apprenants du premier cycle des lycées et collèges au Burkina en leur permettant d'éviter des *« fautes graves »*, des *« constructions agrammaticales »*. Pour Pascal MARSON-ZYTO et Paul DESALMAND (2011 :11), cette façon de voir

« heurte quelques âmes sensibles qui voient là une condamnation à caractère moral. Dans l'abstrait, cela va de soi, il n'y a de bien ou de mal en matière de langue. Du reste, ce qui était correct autrefois ne l'est plus aujourd'hui et ce qui est incorrect aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain. Mais nous ne vivons pas dans l'abstrait. Rappelons-le, notre société, comme toutes les autres, est régie par des codes, c'est-à-dire par des systèmes de règles. Parmi ces systèmes, l'un des plus importants est la langue. Celui qui ne connaît pas ce code linguistique sera pénalisé de différentes manières. Ce sera un obstacle en matière de promotion sociale (échec aux examens et aux concours, handicap insurmontable dans de nombreuses professions ; difficultés à défendre ses droits). Il pourra aussi être l'objet de moqueries et en souffrir. Inutile de dire que la société est mal faite. Elle est comme cela. Il ne nous paraît donc pas honnête de vouloir nuire avec de bons sentiments. C'est la raison pour laquelle il faut bien distinguer la grammaire universitaire et la grammaire scolaire. La grammaire universitaire a pour champ d'étude la linguistique. La linguistique est la science de la langue. Elle se préoccupe des faits de langue qu'elle observe et analyse. Il n'y a pas pour elle de linguistiquement correct ou incorrect ».

A contrario, soutiennent toujours les deux auteurs (2011 : 12)

« la grammaire scolaire est normative ; elle s'appuie sur les travaux des linguistes, mais, en même temps, elle édicte des normes, des règles. Elle cherche à enseigner un « français correct ». La grammaire scolaire se veut résolument normative. Elle cherche à mieux faire comprendre et à maîtriser le français standard. Libre ensuite à celui qui le souhaiterait de transgresser ces règles pour des raisons poétiques ou politiques. Mais pour transgresser une règle, il faut d'abord la connaître ».

Cette compétence qui fait défaut chez nos scolaires en général, chez ceux du premier cycle des lycées et collèges en particulier. Se pose alors la préoccupation suivante : pourquoi malgré la disponibilité des manuels scolaires, des méthodes pédagogiques diversifiées et des enseignants de plus en plus compétents, disponibles et consciencieux, les élèves du premier cycle des lycées et collèges au Burkina Faso éprouvent des difficultés à assurer l'accord du verbe avec son sujet ?

La préoccupation ainsi soulevée nous amène à émettre des éléments de réponse, sous forme d'hypothèses.

Le niveau de compétence des apprenants sur l'accord du verbe avec son sujet s'est amélioré. Aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, les apprenants ont vu leurs compétences accrues se traduisant par le fait que :

- ils ont su identifié un verbe et son sujet dans une phrase ;
- ils ont su accordé un verbe avec son sujet ;
- ils ont su accordé un verbe avec les sujets de la même personne juxtaposée ;
- ils ont su accordé un verbe avec des sujets qui ne sont pas de la même personne ;
- ils doivent être capables de prendre en compte les cas particuliers de l'accord du verbe avec le sujet.

L'objectif général est de contribuer à la résolution des difficultés d'apprentissage du français en général et à celle des difficultés d'accord du verbe avec son sujet en particulier.

Les objectifs spécifiques que nous nous sommes fixés sont :

- déterminer les types de difficultés rencontrées par les apprenants dans l'accord du verbe avec son sujet ;
- déterminer les causes de ces difficultés ;
- déterminer la part de la didactique dans l'apparition des difficultés ;
- contribuer à la résolution des difficultés spécifiques d'apprentissage de l'accord du verbe avec son sujet.

L'étude sera conduite de la manière suivante. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux aspects théoriques et méthodologiques. Suivront la présentation, l'analyse et l'interprétation du corpus.

1. Élucidation conceptuelle

Selon M. Riegel *et alii* (2009 : 434) « le verbe se reconnaît d'abord par sa variation de forme et par les oppositions grammaticales qu'elles dénotent, ainsi que par son rôle dans la structuration de la phrase ».

Pour ces auteurs (2009), le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est associé à plusieurs catégories morphologiques. Il reçoit les marques spécifiques (les désinences) correspondant au nombre, à la personne, au temps et au

mode.

Du point de vue syntaxique, le verbe est de l'avis de L. Tesnière (1965) le terme central de la proposition, le pivot autour duquel s'organise la phrase.

La notion de sujet, de l'avis de M. Riegel *et alii.* (2009), est difficile à cerner en raison du fait qu'elle recouvre des définitions qui se situent à divers niveaux d'analyse.

Au niveau syntaxique le *sujet grammatical* de la phrase canonique de base se caractérise par le faisceau des cinq procédés (2009 : 243) suivants :

« → le sujet est le premier des deux éléments nécessaires à la constitution de la phrase de base. Il n'est donc pas effaçable et précède normalement le groupe verbal : L'avion a percuté la montagne – *A percuté la montagne L'avion est incorrecte.

→ Le sujet régit l'accord du verbe en personne et en nombre (mais aussi en genre, lorsque le participe passé de la forme verbale composée est conjugué avec l'auxiliaire **être**) : toutes les mesures seront reconduites. Ce phénomène morphosyntaxique souligne la cohésion entre les deux constituants majeurs de la phrase ;

→ Le sujet est le seul élément qui puisse être extrait de la phrase au moyen de la locution discontinue. C'est... qui (qui répond à une interrogation partielle *en qui est-ce qui ? / Qu'est-ce qui ?*

Selon que le référent anticipé est ou n'est pas humain). **Mon père** avait raison. C'est mon père **qui** avait raison/ **qui est-ce qui** avait raison ?

→ Le sujet appartient à la catégorie générale des constituants nominaux. Cette classe d'équivalence comprend :

- les groupes nominaux proprement dits (noms propres, noms communs) précédés d'un déterminant et éventuellement accompagnés d'expansion ;

(1) Noraogo/Notre frère/Le trésorier général adjoint de l'association locale des pêcheurs à la ligne/ assistera à la réunion.

- Les substituts pronominaux du groupe nominal :

(2) Ils/Ceux-ci/ Certains/ Plusieurs/ assisteront à la réunion.

- Les équivalents propositionnels du groupe nominal que sont les constructions infinitives et relatives substantivales ;

(3) Qu'il démissionne sur le champ serait la meilleure des solutions – Démissionner ne serait pas la bonne solution – Qui vivra verra.

→ Si à une phrase active correspond une phrase passive, le sujet de la première peut devenir le complément d'agent de la seconde.

(4) L'avant-centre a marqué tous les buts ↔ Tous les buts ont été marqués par l'avant-centre.

(5) Aucun concurrent n'a contrevenu au règlement ↔ Il n'a été contrevenu au règlement par aucun concurrent. »

La syntaxe concerne l'enchaînement des éléments à l'intérieur d'une phrase ou d'une subordonnée et entre les phrases. Elle est constituée d'un ensemble de règles et fait le plus souvent appel à des mots –outils. Le mot « syntaxe » désigne aussi l'étude de ces règles. En termes plus techniques, la syntaxe est « l'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites ».

Selon Jean DUBOIS & René LAGANE (1993 : 125)

« **la conjonction** est un mot ou une locution invariable qui sert à relier deux éléments. Si elle lie deux mots, c'est une conjonction de coordination comme « et » dans aller **et**

venir ou des roses **et** œillets. Si elle lie deux propositions, c'est une conjonction de coordination quand les deux propositions sont de la même espèce (par exemple deux relatives) ; c'est une conjonction de subordination si elle unit une subordonnée et une autre proposition dont elle dépend ».

Le verbe se distingue des autres catégories par des marques morphologiques spécifiques : il est le seul dont les terminaisons varient suivant le *temps* et la *personne*. Cette terminaison appelée aussi la désinence s'ajoute au radical verbal. Le radical verbal est le lexème (il porte le sens du verbe) ; il peut se présenter sous différentes formes selon le temps du verbe : on distingue sous le nom de *base* les différentes formes d'un même radical verbal. Ainsi :

- le verbe *chanter* à une seule base qui correspond au radical *chant-* ;
- le verbe *finir* a deux bases : *fini-* et *finiss-* ;
- le verbe *devoir* a quatre bases : *doi-*, *dev-*, *doiv-*, *du-* .

L'aptitude à marquer le temps et la personne suffit à distinguer le verbe des autres classes grammaticales ; mais, le verbe possède en outre d'autres caractéristiques propres : il indique le *mode* et l'*aspect*.

Dans les tableaux de conjugaison, les formes sont hiérarchisées selon trois niveaux : les « *modes* » ; à l'intérieur des modes, les « *temps* » ; et pour certains modes, les temps sont divisés en personnes : il y a donc des modes personnels (ceux dont les formes verbales comportent une marque de personne) et des modes non personnels (ceux dont les temps ne comportent pas de marque de personne).

À l'intérieur de chaque mode, les temps se répartissent également entre formes simples et formes composées, il existe un parallélisme rigoureux entre les deux ; à chaque forme simple correspond une forme composée dont l'auxiliaire est au même temps que la forme simple.

Je chante. Le verbe est au présent de l'indicatif.	J'ai chanté. L'auxiliaire est au présent de l'indicatif.
Elles mangeaient. Le verbe est à l'imparfait de l'indicatif.	Elles avaient mangé. L'auxiliaire est à l'imparfait de l'indicatif.
Que vous sachiez. Le verbe est au présent du subjonctif.	Que vous ayez su. L'auxiliaire est au présent du subjonctif.

Un tel parallélisme n'est sûrement pas fortuit. Pour tous les modes, l'alternance minimale entre les formes simples et les formes composées traduit dans la terminologie une opposition présent/passé.

Subjonctif		Impératif	
Présent	Passé	Présent	Passé
Que je chante.	Que j'aie chanté.	Chante.	Aie chanté.

Les formes verbales simples sont composées d'un radical, qui représente l'idée contenue dans le verbe, et d'une terminaison ou désinence, qui indique le mode, le temps ou la personne : dans nous chantons, **chant-** est le radical (que l'on retrouve dans « **chanteur** » « **chantonner** » et **-ons** est la terminaison (ou désinence), qui indique l'indicatif présent et la 1^{re} personne du pluriel.

Les pronoms indéfinis indiquent un être, une chose ou une idée de manière vague et indéterminée. Les pronoms indéfinis peuvent être du masculin, du féminin ou du neutre.

- (1) Quelqu'un a sonné la porte.
 - *pronom indéfini masculin ;*
- (2) Aucune d'entre elles n'a voulu me saluer.
 - *pronom indéfini féminin ;*
- (3) Elle n'en a rien su.
 - *pronom indéfini neutre.*

2. Méthode de collecte des données

La démarche comporte essentiellement deux étapes :

- la première étape est le recueil des données. Cette première phase a tenu compte des contraintes et exigences liées à la situation réelle de la classe ;
- la deuxième étape est réservée à l'exploitation des corpus hors de leur contexte d'apparition. À cette étape, nous avons attribué une note à chaque apprenant en nous fiant aux réponses correctes ou erronées données.

Ce travail nous a permis de classer au niveau des deux (02) corpus, le nombre d'élèves ayant respectivement au moins la note de 10/20 au premier corpus et de celle de 5/10 au second corpus. Pour le dépouillement, nous avons retenu cent (100) apprenants pour la constitution de nos corpus. Le temps alloué pour traiter les devoirs a été d'une heure pour le premier exercice et de 30 minutes pour le second chacun et pour garder l'anonymat dans un tel travail, nous avons demandé aux élèves d'indiquer seulement sur leurs copies le nom de l'établissement et celui de leur classe.

3. Description du site de l'enquête

Le complexe scolaire privé « SANA Hyppolyte » se trouve à Saaba, capitale de la commune rurale du même nom. Il est situé à l'ouest du lycée Wendpurié. Ouvert à la rentrée scolaire 2008-2009 par Arrêté n°2008-2007/MESSRS du 10/10/2008 avec seulement une classe de 6^e de 33 élèves et une classe de 3^e dont l'effectif était 25 élèves, l'établissement compte huit (08) classes dont trois (03) classes de 6^e, deux (02) de 5^e, une (01) de 4^e et deux (02) de 3^e pour un effectif global de six mille vingt et un (6021) apprenants à la rentrée scolaire 2012-2013.

Le fondateur de l'établissement est monsieur Joseph TAPSOBA ; son premier directeur a été monsieur San TRAORÉ alors que monsieur Adamou KANTAGBA assure l'administration de l'établissement de nos jours.

L'établissement applique ce que l'on peut appeler un continuum éducatif avec une maternelle, une école primaire et bien évidemment un collège. Cependant si les résultats au brevet d'études du premier cycle (BEPC) n'ont pas été brillants à l'ouverture de l'établissement, ils connaissent un léger progrès à la session de 2011-2012.

Pour corroborer ce que nous venons de dire, voici les résultats au BEPC de 2008 à 2012 :

- 2008-2009 : 08 admis sur 25, soit 32% ;
- 2009-2010 : 12 admis sur 45 soit 26,66% ;
- 2010-2011 : 24 admis sur 88, soit 27, 27% ;

- 2011-2012 : 62 admis sur 110, soit 56,36%.

4. Présentation, analyse et interprétation des corpus

4.1. Consigne

Voici dix (10) énoncés ; tout en faisant attention au sujet, accorde le verbe au présent de l'indicatif. Tu disposes d'une (01) heure pour traiter cet exercice.

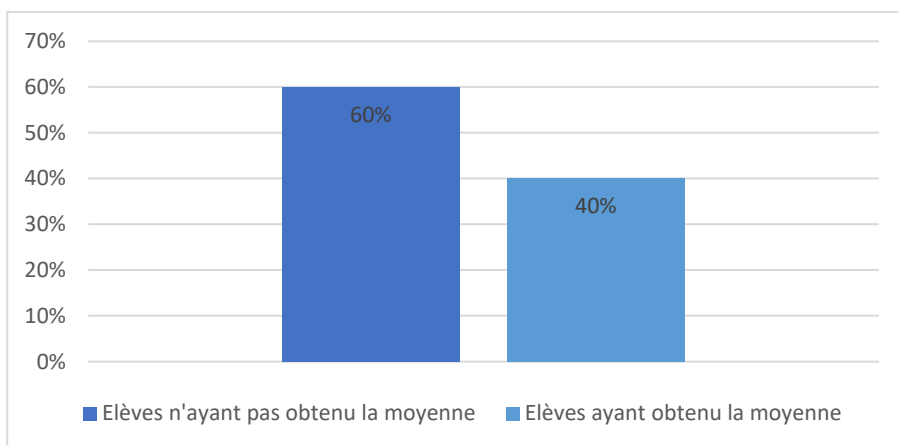
- 1- Paul et Pauline (**jouer**) au tennis.
- 2- Toi et moi (**jouer**) au tennis.
- 3- Nopoko et toi (**jouer**) au tennis.
- 4- Razougou et lui (**aller**) à la chasse.
- 5- Le père, la mère, le fils, la fille, le neveu et la nièce (**utiliser**) internet.
- 6- Rabi (**écouter**) son walkman.
- 7- Elles (**écouter**) leurs baladeurs.
- 8- Les jeunes filles (**écouter**) des CD.
- 9- Mes élèves et moi (**n'aimer** pas) le bruit.
- 10- Grand-père, grand-mère et moi (**décider**) d'effectuer un long voyage en train.

4.2. Dépouillement des réponses notées sur 20

Le dépouillement a donné les résultats contenus dans le tableau suivant.

Résultats	Nombre d'élèves	Pourcentage
0 faute	8	8%
1 faute	2	2%
2 fautes	3	3%
3 fautes	5	5%
4 fautes	7	7%
5 fautes	15	15%
Total des élèves ayant obtenu la moyenne	40 élèves sur 100	40%
6 fautes	13	13%
7 fautes	10	10%
8 fautes	15	15%
9 fautes	12	12%
10 fautes	10	10%
Total des élèves n'ayant pas obtenu la moyenne	60 élèves sur 100	60%

Figure n°1 : Histogramme répartissant les apprenants selon ceux qui ont obtenu la moyenne de ceux qui ne l'ont pas obtenue



Le dépouillement a montré que sur 100 élèves ayant pris part au test, 40 ont la moyenne, soit 40% et 60 d'entre eux n'ont pas la moyenne, soit 60%. Le verbe s'accorde avec le sujet qui peut être un nom, un syntagme nominal (SN), un pronom, même un verbe à l'infinitif, mais parfois il y a des hésitations dues à la méconnaissance des sujets des verbes. Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. L'accord en genre ne concerne que le cas particulier des temps composés (du type « elles **sont** venues »). Il sera traité dans un autre article consacré à l'accord des participes passés.

4.3. Accord en personne

On distingue trois personnes au singulier (premier, deuxième et troisième) et trois au pluriel (première, deuxième et troisième). À la première personne du singulier (**je, tu**) ou du pluriel (**nous, vous**) rien ne permet de savoir si le pronom correspond à un masculin ou à un féminin. Il en va différemment pour la troisième personne (il, elle, ils, elles). Cependant, pour les temps simples, cette opposition masculin/féminin n'a aucune conséquence sur les désinences.

(1) [Rabi] *écoute son Walkman*

Le sujet du verbe « écouter », « Rabi » est un nom propre. Le verbe se met à la troisième personne du singulier (personne dont on parle) : « **elle** »,

(2) [Elle] *écoute son Walkman.*

Même situation que dans les cas précédents. Le nom propre a simplement été remplacé par un pronom (troisième personne du singulier)

(3) [Les jeunes femmes] *écoutent des CD.*

Le syntagme nominal (SN) (« les jeunes femmes ») correspond à la troisième personne du pluriel et induit par voie de conséquences la désinence **-ent**.

Comme expliqué, le genre n'intervient pas dans les exemples étudiés. S'il s'était agi de Raogo au lieu de Rabi et de jeunes hommes au lieu de jeunes femmes, les désinences auraient été les mêmes.

Sujet de la même personne reliée par la conjonction de coordination et

(1) [Paul et Pauline] *jouent au tennis.*

Cette phrase équivaut grammaticalement à « ils jouent au tennis » : troisième personne du singulier + troisième personne du singulier = troisième personne du pluriel.
Les sujets de la même personne juxtaposés

Les sujets dans ce cas ne sont pas reliés par une conjonction, mais seulement par une virgule. Comme l'exemple précédant le pluriel est requis.

(1) *[Le père, la mère, le fils, la fille, le neveu, la nièce] utilisent internet.*

Nous avons six fois une troisième personne du singulier ce qui en bonne logique constitue une troisième personne du pluriel.

On remarquera que certains grammairiens proposent de ne pas appliquer cette règle quand il y a une gradation entre les termes. Le mot « gradation » correspond à une accumulation avec une force de plus en plus grande (ou de moins en moins grande). Cette règle donnerait :

(2) *Les grimaces, la colère, [la rage] ne parvenait pas à émouvoir l'adversaire.*

Dans cet exemple, « parvenait » s'accorde avec le dernier terme de la gradation. Cet accord qu'on qualifiera de proximité, qui se pratiquait autrefois, nous paraît comme une complication inutile et correspond à une tendance de la langue en voie de régression.

Accord avec sujets (nom ou pronom) qui ne sont pas de la même personne

(1) *Toi et moi [nous] jouons au tennis.*

Il s'agit de la première et de la deuxième personne du singulier.

Dans cet exemple, nous avons mis « nous » entre crochets pour montrer que cet élément pourrait être omis. Comme deux personnes sont des sujets, l'emploi du pluriel est normal. Le problème est de savoir qui l'emporte de la première personne (« moi ») ou de la deuxième personne (« toi »). Comme le montre « nous » entre crochets, la première personne l'emporte : première personne du singulier + deuxième personne du singulier = première personne du pluriel. Nous sommes dans le cas assez rare où les pronoms personnels « toi » et « moi » sont sujet. Ils sont le plus souvent complément ou viennent en renforcement du sujet : (« Moi, je... », « toi, tu... »)

Troisième personne du singulier et deuxième personne du singulier

(1) *Koudwango et toi [vous] jouez au tennis.*

« Koudwango » correspond à une troisième personne du singulier ; « toi » ou le « vous » de politesse, à une deuxième personne du singulier. La présence de deux personnes implique un pluriel. La somme d'un « il » et d'un « tu » entraîne la deuxième personne du pluriel.

« Vous » : troisième personne du singulier + deuxième personne du singulier = deuxième personne du pluriel.

On remarquera que dans nos exemples nous n'avons additionné que des singuliers. Il va de soi qu'il en irait de même si l'un des éléments ou les deux était (en) t au pluriel ; par exemple si dans la dernière phrase commentée (« Koudwango et vous jouez au tennis »), le « vous » avait correspondu au pluriel.

4.4. Cas particulier de l'accord du verbe avec le sujet

4.4.1. Consigne

Voici cinq (05) énoncés. Tout en faisant attention au sujet, accorde correctement le verbe au présent de l'indicatif. Tu disposes de 30 minutes pour ce travail.

1-Au mois d'août [la plupart] **partir** en vacances.

2-Au mois d'août [beaucoup] **partir** en vacances.

3-[Une colonne d'éléphants] **dévaster** les champs de maïs.

4-[Ni Véronique ni Pascaline] **n'aimer** la bière.

5-[La bière ivoirienne ou la bière togolaise] **désaltérer** quand on les boit avec modération.

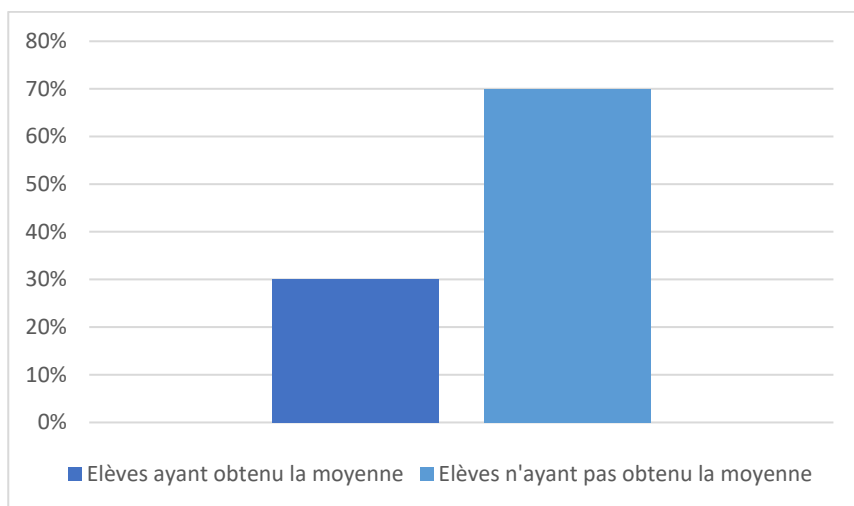
4.4.2. Dépouillement des réponses notées sur 10

Le dépouillement donne les résultats contenus dans le tableau ci-après.

Résultats	Nombre d'élèves	Pourcentage
0 faute	0	00%
1 faute	2	2%
2 fautes	8	8%
3 fautes	7	7%
4 fautes	8	8%
5 fautes	5	5%
Nombre d'élèves ayant la moyenne	30 élèves sur 100	30%
6 fautes	10	10%
7 fautes	14	14%
8 fautes	11	11%
9 fautes	10	10%
10 fautes	25	25%
Nombre d'élèves n'ayant pas la moyenne	70 élèves sur 100	70%

Le dépouillement a révélé que sur 100 élèves enquêtés, 30 d'entre eux seulement ont la moyenne soit 30% et 70 élèves n'en ont pas soit 70%.

Figure n°2 : Histogramme répartissant les apprenants selon ceux qui ont obtenu la moyenne de ceux qui ne l'ont pas obtenue



Comme les exercices l'ont révélé, les apprenants du Groupe scolaire Sana Hyppolite ont de sérieuses difficultés dans l'accord du verbe avec son sujet. Les raisons se trouvent-elles dans les méthodes d'enseignement ? Des manuels en usage dans les classes ? De la manière dont les enseignants transmettent les connaissances ? Doit-on incriminer les apprenants ?

5. Proposition d'un corrigé commenté de l'exercice portant sur l'accord du verbe avec son sujet au bénéfice des élèves de quatrième

Comme l'indiquent de nombreux évaluateurs, un exercice ou un devoir non corrigé ou mal corrigé équivaut à une ébauche d'énergie inutile. Nous avons profité de la correction de l'exercice proposé aux élèves de quatrième pour leur proposer un cours de grammaire sur l'accord du verbe avec son sujet.

5.1. Accord du verbe avec un sujet exprimant la quantité

Il s'agit de l'accord avec un syntagme nominal et de l'accord avec un pronom indéfini.

5.2. Accord avec un syntagme nominal (SN)

Exemple : *Au mois d'août [la plupart] d'entre eux partent en vacances.*

Avec des syntagmes nominaux (SN) comme **la plupart**, **nombre de**, **quantité de...**, le verbe prend la marque du pluriel.

5.3. Accord avec un pronom indéfini

Exemple : *Au mois d'août [beaucoup] partent en vacances, [trop] sont sur les plages, [peu] vont à la montagne.*

Avec des sujets pronoms indéfinis de quantité comme **beaucoup**, **trop**, **peu**, etc., le verbe prend la marque du pluriel.

On remarquera que dans la phrase « Je l'aime **beaucoup** », l'élément « beaucoup » est adverbe de quantité.

Mais dans la phrase « **Beaucoup partent** en vacances », beaucoup est un pronom indéfini. Idem pour « **peu** » ou « **trop** ».

5.4. Accord avec un nom collectif

Un *nom collectif* (on dit aussi un *collectif*) est un nom qui représente un ensemble constitué de plusieurs éléments. Il est écrit au singulier dans le dictionnaire.

5.4.1. Collectif non déterminé

Foule : nom commun singulier qui correspond à un grand nombre de personnes.

[**La foule**] resta calme en dehors de quelques agitateurs.

Dans ce cas, le mot « foule » est indéterminé. Il n'est pas suivi d'un complément permettant de savoir avec plus de précision la nature de ceux qui constituent cette foule. Le verbe prend la marque du singulier.

5.4.2. Collectif déterminé

Distinguons quatre cas :

(1) [*Une colonne d'éléphants*] **dévaste** des champs de maïs.

(2) [*Une colonne d'éléphants*] **dévastent** des champs de maïs.

(3) *Une quarantaine de chefs d'Etats* **va** assister à l'ouverture des XXXI^e jeux olympiques de Rio de Janeiro, au Brésil.

(4) *Une quarantaine de chefs d'Etats* **vont** assister à l'ouverture des XXXI^e jeux olympiques de Rio de Janeiro, au Brésil (extrait du journal parlé de 05 heures G.M.T. du vendredi 05 août 2016 de RFI).

Dans les cas (1) et (3) on pourra parler d'un accord grammatical (singulier), alors que dans ceux de (2) et (4), on parlera d'un accord sémantique (pluriel) appelé aussi un accord par syllepse. Le verbe peut prendre la marque du singulier ou du pluriel. La règle peut être formulée de la façon suivante : lorsque le sujet est un collectif suivi de son complément (ici « éléphants » et « chefs d'États ») le verbe peut être au singulier ou au pluriel. Le locuteur peut vouloir mettre l'accent sur l'ensemble ou sur la pluralité. Il choisira en conséquence le singulier ou le pluriel. Dans de nombreux ouvrages de grammaire, c'est l'accord grammatical qui est recommandé mais on constate comme un phénomène de mode que de plus en plus de nombreux auteurs privilégient l'accord sémantique en raison de la contiguïté sémantique entre le verbe et le complément (considéré comme le vrai sujet du verbe).

5.5. Accord du verbe avec éléments reliés par ni et ou

Sont pris en compte :

- des éléments mis sur un même plan (conjoint) ;
- des éléments non mis en parallèle sur le même plan (disjoint)

5.5.1. Éléments mis sur un même plan (conjoint)

(1) [*Ni Pogbi ni Ratousba*] **n'aiment** la bière.

(2) *La bière ivoirienne et la bière togolaise* **désaltèrent** quand on les boit avec modération.

Le locuteur place sur un même plan la bière ivoirienne et la bière togolaise (ou comme faisant partie d'un même ensemble).

Les noms ou SN étant reliés par « ni » ou « ou », le verbe prend la marque du pluriel. La valeur est celle de « et » dans la négation ou la double possibilité.

5.5.2. Éléments non mis en parallèle sur le même plan (disjoints)

(1) *[Ni l'usage de la patience ni l'usage de la force] ne parviendra à calmer la colère de ce peuple.*

(2) *[L'usage de la patience ou l'usage de la force] parviendra à calmer la colère de ce peuple.*

Dans les deux cas, la « patience » et « l'usage de la force » sont envisagés séparément et avec une idée d'opposition. Lorsque le locuteur considère les SN sujets reliés par « ni » ou « ou » comme deux éléments à envisager séparément (disjoints), voire en opposition, le verbe prend la marque du singulier. La valeur est celle de « ou » (ou l'un ou l'autre)

5.6. Accord du verbe avec le sujet l'un ... l'autre (ni l'un ni l'autre), l'une ou l'autre (ni l'une ni l'autre)

(1) *Véronique aime la bière ivoirienne et la bière togolaise.*

(2) *[L'une ou l'autre] lui convient.*

(3) *[Ni l'une ni l'autre] lui conviennent.*

Dans tous les cas, le verbe prend indifféremment la marque du singulier ou du pluriel. Mais ce n'est pas le cas pour l'emploi avec « l'un ou l'autre » (« l'une ou l'autre »).

[L'une ou l'autre] convient.

5.6.1. Accord avec le pronom démonstratif neutre c'est, ce sont.

(1) *[C'est] mon livre.*

(2) *[Ce sont] mes livres.*

Avec le pronom démonstratif neutre **C'**, le verbe prend la marque du singulier. Avec le pronom démonstratif **Ce**, le verbe prend la marque du pluriel. Mais si on dit « **Ce sont eux** », conformément à cette règle, on dit aussi « c'est nous » (donc « c'est » suivi d'un pluriel).

6. Raisons justifiant les faiblesses des apprenants en grammaire

Interrogés sur leurs difficultés en grammaire, les élèves de quatrième, dans une proportion large de 75%, soit 75 élèves sur les 100 enquêtés reconnaissent éprouvés de difficultés pour comprendre les leçons de grammaire. Au passage, ils donnent les justifications suivantes :

- la grammaire est une discipline très difficile ;
- la grammaire exige la connaissance de beaucoup de règles ;
- le professeur n'explique pas suffisamment les leçons ;
- nous les élèves nous n'aimons pas apprendre les leçons ;
- nous n'avons pas une bibliothèque ;
- nous n'avons pas de livres de grammaire ;
- comme c'est un établissement privée, les élèves viennent de partout et il s'en trouve qu'ils n'ont pas un bon niveau ;
- le professeur enseigne globalement les leçons, nous aurions aimé qu'il les

scinde en plusieurs séances.

7. Exercices d'application et de consolidation

En vue de contrôler, améliorer et asseoir définitivement les compétences des apprenants du 1^{er} cycle des lycées et collèges au Burkina en grammaire en général et en morphosyntaxe en particulier notamment l'accord du verbe avec son sujet de nombreux exercices oraux et écrits leur ont été proposés, suivis de leurs corrections et de leurs évaluations.

Conclusion

À travers cette étude nous avons voulu mettre en évidence les difficultés que rencontrent les élèves des classes de quatrième des lycées et collèges au Burkina Faso dans l'accord du verbe avec son sujet. Et comme on peut aisément le percevoir l'étude porte sur un problème de morphosyntaxe du français.

L'analyse et l'interprétation des deux corpus attestent que les apprenants des classes de quatrième éprouvent réellement de sérieuses difficultés et ces entraves au « *bon usage* » ne peuvent être véritablement levées que si les enseignants font de la culture permanente leur préoccupation première, repensent leur manière d'enseigner en privilégiant la pratique au détriment de la théorie pure et améliorer leurs relations et leur communication entre eux et les élèves en sachant placer ces derniers au centre de leur action pédagogique.

En outre, un certain nombre d'informations portant sur comment accorder le verbe avec son sujet ont été données et se traduisent par la mise en évidence de :

- comment accorder des sujets de la même personne reliées par la conjonction de coordination « et » ;
- comment accorder des sujets de la même personne juxtaposés ;
- comment accorder des sujets (nom ou pronom) qui ne sont pas de la même personne ;
- comment maîtriser les cas particuliers de l'accord du verbe avec le sujet.

Nous pensons que nos hypothèses se trouvent vérifiées car les informations collectées sur la production des élèves confirment amplement nos opinions de départ. Et pour terminer, les instructions officielles (I.O.) (1993 :13) édictées par le législateur burkinabè et entérinées par les instances décisionnelles, opportunément, mettent en garde les praticiens en ces termes :

« Se contenter en effet des seuls exercices d'application seraient insuffisants. Il faut aller au-delà et tenter d'ancrer ce nouveau savoir dans la vie même des élèves, afin qu'ils puissent le réutiliser à volonté. Si on y parvient on évitera cette cassure fréquente entre les cours théoriques et le langage spontané qui fait qu'après avoir étudié longuement les liens logiques les élèves continuent par exemple de confondre « si » et « quand » parce qu'ils n'ont pas fait le rapprochement entre la leçon de grammaire et la langue qu'ils utilisent. »

Références bibliographiques :

- ARRIVE M. GADET F., GALMICHE M., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion
- BALLY C., (1965) , *Linguistique générale et linguistique française* [1932], Berne Francke

- BEGUELIN M., (2000) : *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck–Duculot
- BLANCHE– BENVENISTE C., JEANJEAN C., (1987), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au Français*, Paris, PUF
- BLASCO – DUBLECO M., (1999) , *Les dislocations en français contemporain. Etude Syntaxique*, Paris, Champion
- BOONS J.-P., al. (1976), *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Droz
- CADIOT P., (1991), *De la grammaire à la cognition : la préposition POUR*, Paris, Editions du CNRS
- CATACH N., (1994), *L'orthographe française*, Paris, Nathan
- CHEVALIER J.-C., al. (1964) : *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DELATOUR Y., JENNEPIN D., LEON-DUFOUR M., TEYSSIER B., (2014), *Nouvelle Grammaire du Français. Cours de civilisation Française de la SORBONNE*, Paris, Hachette « Français langue étrangère »
- DUBOIS J., LAGANE R., (1993), *Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse « Livre de bord »
- GREVISSE M., (1936, 1980), *Le bon usage* (Edition refondue par A. Goose, 2008), Bruxelles, De Boeck-Duculot
- LEEMAN-BOUIX D., (1994), *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris, Nathan
- LEEMAN-BOUIX D., (1994), *Les fautes de français existent-elles ?* Paris, Le Seuil
- MARSON-ZYTO P., DESALMAND P., (2011), *Grammaire bleue. La grammaire française en 80 leçons*, Paris, Armand Colin
- PINCHON J., COURTE B., (1981), *Le système verbal du français*, Paris, Nathan
- RIEGEL M., al. (2009), *La grammaire méthodique du français*, Paris, PUF
- TESNIERE L. (1965), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck
- TOURATIER C. (1996), *Le système verbal français*, Paris, A. Colin